

LÉGUMERIE ÉQUITABLE À MONTANS

Les Tarnais savent innover. Le Conseil départemental du Tarn est présent pour les accompagner dans cette voie. À l'image de la société coopérative d'intérêt collectif Terra Alter Pays d'Oc.

À Montans, Guillaume Manero et Franck Tomaszczyk ont fait le choix de proposer des légumes bio et locaux aux particuliers et à la restauration collective.

15 producteurs tarnais sont ainsi associés à la démarche. Les légumes produits localement sont épluchés, découpés et conditionnés pour respecter les conditions d'hygiène de la restauration collective. Ils sont ensuite vendus. Au final, un calcul gagnant pour ce projet exemplaire qui s'inscrit dans le cadre de « Tarn 2030 ».

« Consommer local, c'est des produits plus savoureux, en diminuant la consommation d'énergie et la pollution liées au transport. C'est aussi contribuer au développement de l'agriculture tarnaise et à une plus juste rémunération des exploitants ! » insiste le Président du Conseil départemental Christophe Ramond, qui s'est rendu sur place.

CHIFFRES-CLÉS

Chaque jour, dans le Tarn,
11 744 repas
sont fabriqués et distribués
à destination des demi-
pensionnaires et de la
communauté éducative.

Le Département du Tarn
consacre 404 700 € à
l'allocation de restauration
scolaire pour 3 643
bénéficiaires.



Des circuits courts pour les jeunes et les aînés

Depuis plusieurs années, le Conseil départemental du Tarn est engagé aux côtés de la chambre d'agriculture, à travers notamment Agropoint, dans une démarche qui accompagne les producteurs locaux vers de nouveaux marchés. C'est grâce à l'engagement des agriculteurs tarnais, des maraîchers et des relais comme cette légumerie que le Département du Tarn peut proposer à ses enfants une restauration scolaire de qualité issue des productions locales et des filières courtes. Chaque jour, dans le Tarn, 11 744 repas sont fabriqués et distribués à destination des demi-pensionnaires et de la communauté éducative.

C'est également grâce à cet approvisionnement local que sont développées les labellisations « Ici, priorité aux produits locaux » au sein des EHPAD.

